

IR 3360 GC

GAMME IRETE Résine polyuréthane bi-composant sans solvant

DOMAINES D'EMPLOI

- IR 3360 GC est une résine polyuréthane destinée au traitement en étanchéité des structures béton tels que les ponts-routes.

DEFINITION

- Etanchéité manuelle des structures béton.
- Couche de scellement d'agrégats avant mise en place de la couche de roulement en enrobés bitumineux.
- Faible teneur en COV selon ISO 16000 : **Classe A+**
- Existe en version thixo pour les relevés : IR 3360 GC THIXO

CARACTERISTIQUES

➤ Classement AFNOR		Famille I / Classe 6a
➤ Nature du produit		Polyuréthane bi-composants sans solvant
➤ Rapport pondéral A/B		100 / 32
➤ Contrainte en rupture à 23°C (ISO 527-2)		> 2 MPa
➤ Allongement à la rupture à 23°C (ISO 527-2)		> 350 %
➤ Dureté finale Shore A		75 environ
➤ Durée pratique d'utilisation	5°C – 10°C	45 min
	10°C – 20°C	35 min
	20°C – 30°C	25 min
	> 30°C	20 min
		30H
➤ Délai de recouvrement	5°C – 10°C	10H à 24H
	10°C – 20°C	4H à 10H
	20°C – 30°C	1H30 à 4H
	> 30°C	
	<u>Composant A</u>	<u>Composant B</u>
➤ Aspect	liquide	liquide
➤ Couleur (*)	Gris moyen	jaunâtre
➤ Densité à 23°C	1,16 env.	1,22 env
➤ Densité A+B à 23°C		1,17
➤ Viscosité Brookfield LVT à 23°C	10 000 mPa.s env.	500 mPa.s env.

(*) L'IR 3360 GC doit être recouvert par une finition aliphatique, par conséquent les teintes seront des ral approchant. Pour obtenir un ral exact nous consulter.

Impact sanitaire

Étiquetage des produits de construction ou de revêtement de mur ou de sol et des peintures et vernis sur leurs émissions de polluants volatils (Arrêté du 19 avril 2011) :



* Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).

Certifié ISO 9001

PROCES VERBAUX

- Essai de fissuration à -10°C selon NF EN 14224
- Étanchéité selon la norme NF EN 14694
- Tenue aux cycles gel / dégel selon la norme NF EN 13687-3
- Essais de vieillissement (UV, gel / dégel, choc thermique et vieillissement à la chaleur)
- Essai de résistance à l'orniérage selon la norme NF EN 12697-22+A1, Rapport d'essai n°17/150 du 14/09/2017

MODE D'EMPLOI

Support et préparation

L'état du support, sa nature et sa préparation constituent un facteur essentiel de réussite du revêtement.

- Le support sera propre, sec et cohésif.
- Le support sera préparé par décapage mécanique (grenailage, ponçage, rabotage...), puis soigneusement dépoussiéré à l'aspirateur industriel.
- Dans le cas où la régularité de surface n'est pas satisfaisante, elle sera corrigée par l'application d'un enduit de ratissage ou de ragréage tels que le primaire IR 5090 suivi de la pâte époxy ACCOFIX 3003+.

Condition d'application

- Les zones d'intervention seront condamnées pendant la préparation du support, l'application des résines et la période de séchage. Elles seront protégées jusqu'à réception du revêtement.
- Température minimale (support et ambiance) : + 7°C avec 3°C au-dessus du point de rosée.
- Température maximale (support et ambiance) : + 35°C avec 3°C au-dessus du point de rosée.
- Degré d'hygrométrie de l'air maximum : 85 % HR.

Consommation en partie courante

	Circulation VL/PL (catégorie A)	Circulation piétonne ou cycliste (catégorie B)	Zone non circulée (catégorie C)	Zone avec protection béton (catégorie E)
Primaire	<p>sur béton : IR 5090 appliqué à raison de 300 à 500 g/m² sur métal : Primaire C appliqué à raison de 200 à 400 g/m²</p> <p>Cette couche reçoit un saupoudrage à raison de 500 g/m² environ de silice calibrée à 0,4 - 0,9 mm pour créer une clef d'accrochage.</p>			
Etanchéité	IR 3360 GC appliqué à raison de 2,4 kg/m ² .			
Couche complémentaire	<p>Une couche d'accrochage d'IR 3360 GC de 600 à 700g environ suivie immédiatement d'une projection par 4 à 5 kg/m² environ d'un gravillon 2/4.</p>	<p>Une couche d'accrochage d'IR 3360 GC de 350 à 600 g/m² environ suivie d'une projection de silice 0,6/1,6mm à 3 kg/m² et d'une couche de fermeture en IR 2046 S à raison de 150 à 300 g/m².</p>	<p>Application d'une protection complémentaire résistante aux UV en IR 2046 S à raison de 150 à 300g/m² en 1 ou 2 couches.</p>	<p>Un géotextile d'interposition en polypropylène (90 g/m²) ou une nappe drainante puis pose d'une couche de protection en béton.</p>

Consommation en relevés

	Relevés
Primaire	<p>IR 5090 Thixo appliqué à raison de 300 à 500 g/m². Cette couche reçoit un saupoudrage à raison de 500 g/m² environ de silice calibrée à 0,4 - 0,9 mm pour créer une clef d'accrochage.</p>
Etanchéité	<p>L'IR 3360 GC Thixo est appliqué à raison de 1,8 kg/m². Pour minimiser les coulures, l'IR 3360 GC Thixo en plusieurs couches.</p>
Couche complémentaire	<p>Application d'une protection complémentaire résistante aux UV en IR 2046 S à raison de 150 à 300 g/m² en 1 ou 2 couches.</p>

Nettoyage du matériel

- Avant durcissement à l'aide du DILUANT D770

CONDITIONNEMENT

- En kit de 20 kg (composant A : 15 kg / composant B : 5 kg)
- En kit de 10 kg (composant A : 7,5 kg / composant B : 2,5 kg)
- En kit de 5 kg (composant A : 3,75 kg / composant B : 1,25 kg)
- IR 3360 GC Thixo disponible en kit de 5,10 et 20kg

PRECAUTIONS D'EMPLOI

- Il est indispensable lors de la manipulation d'observer strictement les mesures d'hygiène de travail appropriées : locaux ventilés, port de gants et de lunettes.
- Pour plus d'information, consulter les fiches de données de sécurité

STOCKAGE

- A une température comprise entre 5°C et 35°C, à l'abri de toute intempérie.
- Pendant six mois à compter de la date d'expédition du produit dans son emballage d'origine non entamé.

Les renseignements donnés par la présente notice sont fournis à titre indicatif. Ils sont fondés sur notre connaissance et notre expérience. Nous nous réservons le droit de modifier à tout moment, à la lumière des dernières connaissances de la recherche, la composition de nos produits ; les données physico-chimiques qui en découlent seront alors différentes. Il est admis dans un cadre usuel des écarts de qualité, de dimension et de couleur. Les indications données par nos fiches techniques et relatives à l'utilisation et à la mise en œuvre du produit constituent des règles générales d'application ne pouvant, par définition, intégrer les données concrètes spécifiques à chaque chantier. Notre garantie se limitant à la qualité des marchandises livrées, INTERDESCO ne saurait voir son rôle assimilé ou substitué à celui de l'applicateur qui reste maître de son support. L'applicateur doit être un professionnel qualifié qui devra tenir compte tant des données fournies par le fabricant que des recommandations professionnelles éditées par le Syndicat National des Formulateurs des Résines de Synthèse, des Documents Techniques Unifiés (D.T.U.), s'il en existe et plus généralement des règles de l'art en la matière.

Avant toute mise en œuvre, l'applicateur devra procéder à des essais in situ.

Toutes réclamations concernant l'obligation pour le fabricant de délivrance conforme du produit doivent être formulées après essai in situ et au plus tard un mois après la date de livraison.